Spécification du béton (BPS et BCP) dans la norme béton NF EN 206+A2/CN (2022)

Octobre 2022

Les spécifications du béton - spécification des bétons à propriétés spécifiées (BPS) et spécification des bétons à composition prescrite BCP) - dans la norme béton NF EN 206+A2/CN (2022), anciennement NF EN 206/CN (2014)

A prendre en compte par le prescripteur

Pour la spécification du béton, le prescripteur doit prendre en compte :

- L'utilisation du béton frais et durci,
- Les conditions de cure,
- Les dimensions de la structure (développement de chaleur),
- Les agressions environnementales auxquelles la structure sera exposée
- La durée d'utilisation prévue du projet
- Toutes exigences sur les granulats apparents ou la finition des surfaces,
- Toutes les exigences liées aux épaisseurs de recouvrement ou à l'épaisseur minimale des sections, par exemple la dimension maximale nominale des granulats,
- Toutes les restrictions d'emploi des constituants avec une aptitude à l'emploi établie par exemple en fonction des classes d'exposition.

Spécification des bétons à propriétés spécifiées (BPS)

La spécification doit comprendre :

- Exigence de conformité à la norme NF EN 206/CN
- Classe de résistance en compression
- Classes d'exposition (avec la lettre F entre parenthèses)
- Dimension maximale nominale des granulats
- Classe de teneur en chlorure
- Classe ou valeur cible de consistance

Nota Bene : dans le cas des bétons légers, la spécification doit comprendre la classe de masse volumique ou la masse volumique cible. Pour les bétons lourds, la spécification doit comprendre la masse volumique cible.

Nota Bene : dans le cas d'un BAP la spécification doit comprendre la classe de résistance à la ségrégation ou la valeur maximale prescrite de l'essai au tamis.

Nota Bene : dans le cas d'emploi de granulats recyclés à partir de la classe R2 (béton armé) et R1 (**béton précontraint**), la spécification doit indiquer la classe et le type de **gravillons** recyclés, le cas échéant la masse volumique, s'il en est tenu compte dans le calcul des structures.

Exigences complémentaires éventuelles

- Types ou classes particulières de ciments
- Types ou classes particulières de granulats (alcali-réaction…)
- Type, fonction et teneur maximale en fibres du béton renforcé par des fibres
- Teneur en air (résistance au gel/dégel)
- Dégagement de chaleur au cours de l'hydratation

Spécification des bétons à composition prescrite (BCP)

La spécification doit comprendre :

- Exigence de conformité à la norme NF EN 206/CN
- Dosage en ciment
- Type de ciment et classe de résistance
- Rapport Eau/Ciment ou consistance (classe ou valeur cible)
- Type, catégorie et teneur maximale en chlorures des granulats
- Type, quantité et origine des adjuvants, additions ou fibres
- Dimension maximale nominale des Granulats

Nota Bene : dans le cas des bétons légers ou lourds, la spécification doit comprendre la masse volumique maximale ou minimale.

Exigences complémentaires éventuelles

- Origine des constituants du béton
- Exigences complémentaires sur les granulats …

Nota Bene : spécification des Bétons à Composition Prescrite dans une Norme. Les BCPN utilisables en France sont définis dans la norme NF P 18-201 (DTU 21)

Auteur

Patrick Guiraud , Benjamin DAUBILLY



Retrouvez toutes nos publications sur les ciments et bétons sur infociments.fr

Consultez les derniers projets publiés
Accédez à toutes nos archives
Abonnez-vous et gérez vos préférences
Soumettez votre projet

Article imprimé le 27/11/2026 © infociments.fr